

Aux membres SIA des sections romandes

15n de l'architecture contemporaine - édition 2009

Informations et engagements

La 15n aura lieu du **18 au 26 avril 2009** et ouvrira au public des réalisations des membres SIA dans toute la Suisse Romande et le canton de Berne. En deux ans, la manifestation a pris de l'ampleur, puisqu'elle s'est élargie à toute la Romandie et elle a accueilli plus de 4'500 visiteurs l'année passée pour 100 objets ouverts au public.

Modalités d'inscriptions :

- délai d'inscription des objets par les architectes : **1er décembre 2008**
- inscription à l'aide du formulaires sur le site www.15n.ch
- informations et engagements : voir ci-dessous

Concept

La 15n est avant tout un outil didactique

C'est une opportunité pour l'architecte et l'ingénieur de pouvoir expliquer leur travail et leur démarche au public. Faire comprendre le pourquoi et le comment de tout le processus du projet demande la présence active de l'architecte, de l'ingénieur et du maître de l'ouvrage. La 15n est avant tout un outil didactique qui s'adresse au public. C'est une occasion privilégiée d'appréhender les problématiques architecturales contemporaines, les enjeux du développement urbain et de comprendre le rôle des professionnels dans l'amélioration de notre cadre de vie.

La 15n met en valeur tant les réalisations privées que la commande publique

L'ouverture d'habitats privés répond au désir du public de découvrir un intérieur idéal rêvé, ou une manière de vivre originale, nouvelle. Le visiteur s'identifie aisément à l'hôte du lieu. Or le but de la 15n n'est pas de promouvoir la "villa". C'est pourquoi, une attention particulière doit être donnée aux visites de logements collectifs et de bâtiments publics, témoins du rôle tenu par les collectivités publiques dans notre environnement construit.

Organisation des visites

Les horaires des visites doivent être définis dès l'inscription

L'architecte, en accord avec le maître de l'ouvrage, définit les horaires des portes ouvertes ou des visites guidées dans la période de la 15n. La présence de l'architecte, ou de l'ingénieur selon le type d'ouvrage, est obligatoire pour accueillir et informer les visiteurs.

La manifestation fonctionne volontairement sans inscription préalable pour les visiteurs, afin de rester totalement ouverte. Le nombre de visiteurs peut varier selon le choix des horaires, le lieu, la densité d'objets inscrits ou le type d'objet.

Sur la base des expériences des éditions précédentes, voici quelques remarques sur l'organisation des visites:

- Les plages horaires devraient se limiter à 4 avec des temps de d'ouverture d'au moins 2 heures.
- Pour les bâtiments publics ou les espaces ouverts accessibles en tout temps, il est préférable d'organiser une ou deux visites guidées didactiques ciblées, avec si possible visite de parties de bâtiment habituellement fermées au public.
- Pour les immeubles d'habitation un logement au moins doit pouvoir être visité.
- évoquer la particularité de la démarche dans le texte explicatif. Les visiteurs seront ainsi invités à redécouvrir un bâtiment qu'ils fréquentent déjà.
- inviter des personnes susceptibles d'être intéressées par la visite (carnets d'adresses de l'architecte et du maître de l'ouvrage).
- si les dates correspondent, il est possible de profiter de la période de la 15n pour l'inauguration du bâtiment.

Publication et divulgation

La 15n définit des formats normalisés pour permettre une bonne qualité de publication

La 15n, par son caractère résolument ouvert au public et grâce au support de la brochure, est bien reçue par les médias. Les revues grand public spécialisées dans l'habitat s'intéressent chaque année à divulguer l'événement et en faire une publication. Les radios, télévisions et surtout les quotidiens donnent écho à cette manifestation annuelle. (voir www.15n.ch : extraits de la revue de presse).

Les principaux supports de diffusion sont :

- une brochure 13x8 cm, papier couché semi-mat 135 gr/m2 regroupant tous les objets à raison de 2 pages par objet, qui sera largement distribuée.
- un dépliant avec un résumé des informations, destiné à être envoyé par poste et joint au mailing d'autres associations, format A2 également utilisé comme affiche.
- les sites Internet des sections romandes et www.15n.ch
- la presse, radios et télévisions; articles et reportages.
- le stand de la SIA dans le salon Habitat-Jardin 2009, fréquenté par plus de 100'000 visiteurs, où la 15n a une bonne visibilité.

Les brochures et dépliants sont largement diffusés par les responsables de chaque section dans leurs régions respectives.

Engagement

Chaque inscrit est responsable de la bonne marche de ses visites

Le Maître de l'Ouvrage concerné a donné son accord pour ouvrir son bâtiment au public selon les dates et heures transmises. L'architecte et le Maître de l'Ouvrage sont seuls responsables du bon déroulement des visites. La SIA ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas de dommage.

Photos

Les photos fournies pour la 15n sont libres de droit pour tout le matériel promotionnel produit par la SIA (brochure, affiches, flyers).

En cas de publication dans la presse, l'architecte ou ingénieur feront les démarches nécessaires auprès des photographes pour que les droits d'auteur soient respectés.

Inscription

L'inscription et l'envoi des documents de la 15n se font exclusivement par Internet

Le formulaire d'inscription 15n est accessible sur le site www.15n.ch. Toutes les données sont demandées au moment de l'inscription, soit :

- données relatives au bureau d'architecte
- données relatives à l'objet présenté
- texte de présentation de l'objet succinct, maximum 600 caractères.
- jours et horaires des visites

attention, toutes ces informations doivent être remplies avant de cliquer sur « envoi ».

- une photo de l'objet présenté en couleur, format 10 cm x 16 cm **horizontale**, 250dpi en format JPEG, doit être envoyée simultanément par mail séparé à info@15n.ch en mentionnant le nom de l'objet. Celle-ci sera publiée en noir et blanc dans la brochure et le dépliant mais aussi en couleur.

- Une finance d'inscription de Sfr. 200.- est demandée pour chaque objet inscrit. Celle-ci permet de financer l'impression de la brochure et les dépliant.

Relation bancaire : Banque Raiffeisen Lausanne, case postale 7335, 1002 Lausanne - CCP 10-8060-7, compte 52732.77, SIA section vaudoise - clearing 80451 - IBAN CH13 8045 1000 0052 7327 7 / CHF, avec mention 15n.

Délai d'inscription

Les organisateurs de la 15n reçoivent vos documents jusqu'au 1er décembre 2008 au plus tard

Passé ce délai, les dossiers, même partiels, ne pourront plus être pris en considération, pour des raisons d'organisation et de délai d'impression.

Organisateurs

La 15n est organisée par les sections romandes et la section bernoise de la SIA

L'organisation de la manifestation est assurée par le groupe de travail inter-sections 15n, dont les responsables par section sont :

Responsable	Section SIA	Membre	mail
Alain Cornali	Fribourg	Président du Groupe Professionnel des Architectes, Comité FR	alain.cornali@swissonline.ch
André Jeker		Groupe Professionnel des Architectes, Comité FR	andre.jeker@bovetjeker.ch
Barbara Tirone	Genève	Groupe des Architectes GE	info@a-architectes.ch
Nicolas Vaucher		Groupe des Architectes GE	nicolas.vaucher@bmv-architectes.ch
Jean - Philippe Staehelin	Jura	Comité JU	jps@kurystaehelin.ch
Antonio Gallina	Neuchâtel	Comité NE	a.gallina@frundgallina.ch
Béatrice Schaer	Valais	Groupe du Professionnel des Architectes VS	b.schaer@schaersaudan.ch
Astrid Dettling	Vaud	Présidente du Groupe des Architectes , Comité VD	djamp@ip-worldcom.ch
Simon Monnier		Groupe des Architectes VD	simon.monnier@a130.ch
Alvaro Varela		Groupe des Architectes VD	alvaro.varela@tribu-architecture.ch
Marco Rytter	Berne	Berufsgruppe Architektur BE	ryter@bauart.ch

Contacts pour toutes informations, par mail : info@15n.ch

par téléphone : 021 646 34 21 - de 8h30 à 12h - secrétariat de la section vaudoise